



COMMUNE DE  
MONTREUX

## InfoMuni

### Séance de Municipalité du vendredi 14 septembre 2018

Parmi les points traités par la Municipalité, relevons les décisions qui suivent :

#### **Du nouveau pour le Fonds pour le Développement Durable (FDD) de Montreux**

Compte tenu du succès grandissant remporté par le Fonds pour le Développement Durable (FDD) auprès de la population, la Municipalité a décidé d'adapter certaines prestations en matière d'aide financière, notamment en ce qui concerne la promotion de l'énergie solaire photovoltaïque, ainsi que le subventionnement des batteries de rechange pour les vélos à assistance électrique.

Les nouvelles directives sont disponibles sur le site internet communal : [www.montreux.ch](http://www.montreux.ch) à la rubrique actualités ou sous le volet énergie de la rubrique environnement.

#### **Le Port du Basset sera sécurisé et réaménagé**

Le Département du territoire et de l'environnement, à qui revient la décision formelle d'autorisation du réaménagement du port du Basset, a notifié son accord à ce projet le 6 septembre dernier (sous réserve du délai de recours de 30 jours), mais sans augmentation du nombre de places d'amarrage et sans mise en place d'une station de carburant.

La Municipalité de Montreux déposera cet automne une demande de crédit d'investissement permettant de réaménager le port dans les meilleurs délais ; cela afin de répondre aux questions de sécurité et d'assainissement qui, si elles n'étaient pas résolues rapidement, pourraient entraîner un risque de fermeture des infrastructures.